

## Compte-rendu de la séance du conseil municipal du vendredi 18 juin 2021

**Présents** : Chassagnol Sophie, Fouillat Jérôme, Beaux Thierry, Delorme Didier, Pilon Céline, Gouttard Chantal, Ducreux Marie-Christine, Brossat Jean-Paul, Pernet Sylvie, Ducreux Éric.

**Absente/excusée** : Gouton Marie-Christine

**Secrétaire** : Jerome FOUILLAT

### **1) PLUI :**

Le conseil ne donne pas son accord pour que la COR mette en place un PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

### **Résultat du vote :**

Contre : 10 voix

Abstention : 0

Pour : 0

### **2) Amendes de police**

Suite à la demande de la commune, nous avons reçu une subvention de 4800€.

Le conseil vote son acceptation.

### **Résultat du vote :**

Contre : 10 voix

Abstention : 0

Pour : 0

#### **- Route du Guillin**

Le maire informe le conseil qu'il n'est pas possible de poser des dos d'âne car on n'est pas en agglomération et il n'y a pas assez de place pour faire une chicane.

Le département du Rhône a prêté, pour 1 mois, un radar pédagogique pour enregistrer le nombre de passages journaliers ainsi que les vitesses. S'il est disponible en juillet le département nous propose de nous le laisser 1 mois supplémentaire (Implantation à définir).

#### **- Des devis ont été demandés pour la réalisation de marquage au sol dans le bourg :**

- Création d'un passage piéton à la sortie de l'école + marquages au sol
- Traçage de places de parking devant la mairie, le long du square.
- Création d'un chemin piétonnier le long du mur de l'auberge.
- Création d'un ilot avec 2 quilles à l'angle de la maison Durdilly pour obliger les voitures à se décaler et ralentir en arrivant sur la place.

- Reprise des peintures : du passage piéton vers le stade, des dents de requin et le passage piéton du dos d'âne vers le centre de loisirs, du cédez le passage et des places de parking de la place de l'église.

Premier devis reçu de Solmark : 2360.40€

Deuxième devis est demandé à Proximark

Un membre du conseil propose de tracer, en bleu, les places de parking devant la mairie afin de limiter la durée de stationnement. Cette proposition sera étudiée.

### **3) Eoliennes de Villecheneve**

Le projet est arrêté car les propriétaires n'ont pas accepté de louer leur terrain.

### **4) Contrat de Mme Valérie Brossat**

Le maire propose de reconduire le contrat de Valérie pour la cantine durant l'année scolaire 2021/2022.

### **5) Présentation du RPQS2020**

Le maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable envoyé par le SIEMLY.

### **6) Point sur l'extension de la salle des fêtes**

Les travaux débuteront en septembre. 11 entreprises ont répondu à l'appel d'offre.

#### Entreprises retenues :

- Terrassement/Maçonnerie : Entreprise Chaverot
- Charpente et couverture : SARL Champalus et fils
- Platerie/Peinture : Chemical SARL
- Menuiserie : SMS Journet
- Carrelage : SARL Fontaine
- Chauffage : SAS OZIL
- Electricité : SM Bertholon

### **7) Auberges**

Le maire informe le conseil que les aubergistes payeront la location de l'auberge à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021.

### **8) Travaux Géomètre**

- Echange avec Mr Delorme  
Le cabinet Danton est intervenu le lundi 31 mai pour faire un relevé sur le terrain. Il va nous proposer un projet de division. Si tous les partis sont d'accords, le cabinet Danton viendra procéder aux bornages.
- Echange avec Mr Laurent  
Le cabinet Danton a procédé aux bornages le lundi 31 mai. Le métrage est en cours.

### **9) Réseau de chaleur**

Le maire présente l'étude de pré faisabilité, qui a été faite par l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE69), partenaire de la COR, sur la création d'un réseau de chaleur pour les bâtiments suivants : salle des fêtes, mairie, MAM, auberge, appartement auberge et gîte. Ce réseau semble pertinent. Il a été décidé de demander une étude de faisabilité au SYDER. Une demande de rendez vous a été faite auprès du SYDER.

Une étude a été faite aussi pour le centre de loisirs. Relier le centre de loisir au réseau de chaleur n'est pas pertinent car trop éloigné. Cependant, la mise en place d'une chaudière aux granulés de bois permettrait une économie sur le combustible.

Ces 2 projets permettraient une réduction de 84% des émissions de CO2.

### **10) Isolation du centre de loisirs**

Nous avons pu bénéficier de l'isolation à 1€ pour le centre de loisirs. 30 cm d'isolant ont été soufflés sur toute la surface du grenier (130m<sup>2</sup>). Pour compléter nous allons isoler une partie du plafond des caves.

### **11) Cantine scolaire**

Le traiteur actuel est reconduit pour l'année scolaire 2021/2022

### **12) Nom des rues**

Un conseiller demande si le nouveau panneau du chemin du Grillon, ainsi que celui de l'impasse des fraisiers ont bien été commandés. Une vérification auprès de la secrétaire sera faite.

### **13) Nettoyage des chemins**

Un conseiller demande que le chemin de la Verpille soit nettoyé. Il est nécessaire de passer un gyrobroyeur pour couper l'herbe et les genets. Une entreprise sera contactée.

Clôture de la séance à 22H50